



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, vendredi 11 mars 2022

VACCINATION COVID-19 : évolution de l'offre vaccinale dans les centres de vaccination du Cantal

Au 8 mars, dans le Cantal, 126 166 personnes ont déjà reçu une première dose de vaccin contre la COVID-19 et 92 730 ont reçu une dose de rappel. L'ensemble du dispositif de vaccination mis en place a permis de procéder à plus de **337 960 injections** dans le département que ce soit en centre de vaccination ou en ville par les professionnels libéraux.

A ce stade de la campagne vaccinale, dans un contexte de net recul de la circulation virale et de son impact sur la santé de la population, il s'agit d'adapter au mieux l'offre vaccinale aux besoins. Dans ce cadre, les lieux, jours d'ouverture et les horaires des centres de vaccination vont être ajustés à partir du 15 Mars.

Ville de Saint-Flour

- A partir du 15 Mars, le centre de vaccination Covid-19 sera transféré au **Centre Hospitalier de Saint-Flour**, 2 Rue du Dr Mallet.

Ville de Mauriac

- A partir du 15 Mars, le centre de vaccination Covid-19 sera transféré au **Centre Hospitalier de Mauriac**, 25 av Fernand Talandier.

Ville d'Aurillac

- A partir du 15 Mars, le centre de vaccination Covid-19 sera transféré au **Centre Hospitalier Henri Mondor d'Aurillac**, 50 Av. de la République, 15000 Aurillac. Ce service proposera, en plus des vaccins Pfizer, Moderna (destinés aux adultes et aux enfants), le nouveau vaccin Nuvaxovid de Novavax non ARN messenger pour les plus de 18 ans.

Le dispositif de réservation en ligne Doctolib reste actif pour faciliter les prises de rendez-vous.

Contacts presse

ARS Auvergne-Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr
Préfecture de la Loire : pref-communication@loire.gouv.fr

Il est rappelé l'intérêt pour tous de mener les schémas vaccinaux jusqu'à leur terme. La dose de rappel (3ème dose) améliore l'immunité. Les vaccins ont montré toute leur efficacité de protection des personnes les plus fragiles. La vaccination des femmes enceintes et des enfants est particulièrement recommandée. Tous les conseils nécessaires pourront vous être apportés par votre médecin traitant ou en centre de vaccination.

La vaccination se poursuit avec les nombreuses possibilités qui sont offertes par les professionnels libéraux (les médecins généralistes, les pharmaciens, les infirmiers libéraux...).

Le Préfet et l'Agence Régionale de Santé remercient tous les élus, partenaires et professionnels de santé qui ont contribué depuis avril 2021 à l'armement des centres de vaccination du département.

Contacts presse

ARS Auvergne-Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr
Préfecture de la Loire : pref-communication@loire.gouv.fr